

Prost, Kimberly (Canada)

[Original : anglais]

Note verbale

L'ambassade du Canada au Royaume des Pays-Bas présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (la Cour), et a l'honneur de l'informer que le gouvernement du Canada, à la suite de la décision du Groupe national canadien de la Cour permanente d'arbitrage, propose la candidature de **M^{me} Kimberly Prost** au poste de juge de la Cour au titre de la Liste A, pour les années 2018-2027. Les élections auront lieu au cours de la seizième session de l'Assemblée des États Parties en décembre 2017, à New York.

M^{me} Prost satisfait pleinement aux exigences du paragraphe 3 de l'article 36. De plus, son expérience et ses compétences exceptionnelles font d'elle une précieuse collaboratrice à la Cour, et contribueront à faire progresser les objectifs et les valeurs du Statut de Rome. Sa nomination est également conforme à l'engagement du Canada et des autres États parties de favoriser l'équilibre entre les sexes à la Cour.

M^{me} Prost est considérée comme une personne de grande moralité, impartialité et intégrité. Elle possède 35 années d'expérience nationale et internationale en tant que praticienne du droit pénal et qu'avocate. À l'échelle internationale, elle a siégé comme juge au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, et comme première médiatrice pour le Comité des sanctions contre Al-Qaida du Conseil de sécurité des Nations Unies. Elle a également dirigé la Section des avis juridiques de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, et a dirigé la Section du droit pénal pour le Secrétariat du Commonwealth. Sur le plan national, M^{me} Prost a eu une brillante carrière au ministère de la Justice du Canada, y compris au poste de procureure à la Section des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre, et exerçant dans les domaines de l'extradition et de l'entraide judiciaire internationale. À plusieurs reprises, elle a plaidé devant la Cour suprême du Canada. En tant que membre de la délégation du Canada, elle a également participé à la négociation du Statut de Rome et du Règlement de procédure et de preuve connexe. Pour en savoir plus, veuillez consulter son curriculum vitæ et l'énoncé des critères de mérite ci-joints.

M^{me} Prost est actuellement Chef de Cabinet du Président de la Cour. Elle mènera des activités à l'appui de sa campagne durant son temps personnel et effectuera des voyages relatifs à sa campagne qui seront financés et menés séparément des voyages liés à son travail.
